

Annonces Légales

Arrêté SG/DCL/BRGE du 26 décembre 2022 portant la liste des journaux habilités à recevoir les annonces judiciaires et légales valables du 1er janvier au 31 décembre 2023 pour la Guadeloupe. En vertu de cet arrêté, le tarif appliqué est conforme à l'arrêté du 19 novembre 2021

CONSTITUTION

FC07187



AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sandrine FAGOUR GOUAIT, Notaire, titulaire d'un Office Notarial à SCHOELCHER, Résidence Kalysta, Anse Gouraud, le 3 avril 2023 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

Objet : L'acquisition, la prise à bail, la gestion de tous biens mobiliers et immobiliers

Dénomination : LOCAVINST
Siège social : LE GOSIER (97190), 288 rue de l'Anse dumont Saint-Félix.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Capital social : DEUX MILLE EUROS (2.000,00 EUR)

Inaliénabilité des actions :

Les associés fondateurs entendant que les actions soient inaliénables pendant une durée de 10 années à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés, lorsque ces actions résultent des apports constatés aux présentes. Lorsque des apports seront effectués, le cas échéant, ultérieurement par lesdits fondateurs dans le cadre d'une augmentation de capital, le point de départ sera la date de l'assemblée générale approuvant cette augmentation, et la durée de l'inaliénabilité sera alors de 5 années.

Cessions d'actions en cas de pluralité d'associés : les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

L'exercice social commence le PREMIER JANVIER et se termine le TRENTE ET UN DÉCEMBRE de chaque année.

Président : Le président est Monsieur Ricardo LEBORGNE demeurant LE GOSIER (97190), Saint-Félix, 288 rue de l'Anse Dumont.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de POINTE-A-PITRE

Pour avis
Le notaire.

DISSOLUTIONS

FC07184

AVIS DE LIQUIDATION

Par ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal judiciaire de POINTE-A-PITRE du 18 août 2022, Maître Marie-Agnès DUMOULIN a été désignée liquidateur de la SCI CIRFE I, société non immatriculée, en remplacement de Monsieur Henri Jacques Volanges BEAUJAN désigné par une précédente ordonnance de la même juridiction en date du 7 mai 2012.

Pour avis
Le Liquidateur

leprobant@orange.fr

FC07185

AVIS DE LIQUIDATION

Par ordonnance de Madame la Présidente du Tribunal judiciaire de POINTE-A-PITRE du 18 août 2022, Maître Marie-Agnès DUMOULIN a été désignée liquidateur de la SCI CIRFE II, société non immatriculée, en remplacement de Monsieur Henri Jacques Volanges BEAUJAN désigné par une précédente ordonnance de la même juridiction en date du 7 mai 2012.

Pour avis,
Le Liquidateur

VENTES

FC07182



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-A-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 22 JUIN 2023 à 10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers situés sur la collectivité de SAINT-MARTIN (97150), et cadastrés sous les relations suivantes en 4 lots :

LOT n°1

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AW - 107 - Rue du Mont Vernon - 14a 02ca

LOT n°2

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AW - 108 - Rue du Mont Vernon - 11a 56ca

LOT n°3

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AW - 109 - Rue du Mont Vernon - 15a 15ca

LOT n°4

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
AW - 110 - Rue du Mont Vernon - 16a 08ca

Il s'agit pour l'ensemble des 4 lots de parcelles recouvertes de végétation, d'arbres et d'arbustes. Les parcelles ne sont pas délimitées. Ce sont des terrains nus.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-A-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le 22 juin 2023 en 4 lots sur les mises à prix de :

LOT n°1 : CENT QUATRE-VINGT-TREIZE MILLE EUROS (193 000 €)

LOT N°2 : CENT CINQUANTE-SEPT MILLE EUROS (157 000 €)
LOT N°3 : DEUX CENT SIX MILLE EUROS (206 000 €)
LOT N°4 : DEUX CENT DIX-HUIT MILLE EUROS (218 000 €)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 24 avril 2023

Signé : SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20220594-LRM/KL

FC07183



SCP MORTON & ASSOCIÉS
Avocats au Barreau
de Guadeloupe, Saint-Martin,
Saint-Barthélemy
30 Rue Delgrès
97110 POINTE A PITRE
Tél 0590 82 32 45

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXÉCUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE au Nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier 97110 POINTE-A-PITRE aura lieu une adjudication LE JEUDI 22 JUIN 2023 à 10H00

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

À LA DEMANDE :

Maître Marie-Agnès DUMOULIN, Mandataire Judiciaire, domicilié 7 rue du Morne Ninine - La Marina 97190 LE GOSIER

DESCRIPTION :

Les biens et droits immobiliers sis en la commune de LE GOSIER (97190) sur les parcelles de terre sis à Mare Gaillard formant 6 lots pour les besoins de la vente, et cadastrés sous les relations suivantes :

LOT n°1

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 444 - Petit Havre - 59a 00ca

La parcelle est située dans une impasse, dans un environnement calme et verdoyant, elle est recouverte d'une végétation très dense et souffre d'une forte déclivité.

Un cours d'eau passe sur une partie de la parcelle.

La parcelle est inoccupée.

LOT n°2

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 562 - Petit Havre - 01ha 12a 01ca

La parcelle est située dans une impasse, dans un environnement calme et verdoyant et elle est recouverte d'une végétation très dense. Elle n'est pas clôturée.

Un cours d'eau passe sur une partie de la parcelle. La parcelle est inoccupée d'une vue mer. Un cours d'eau passe sur une partie de la parcelle.

La parcelle est inoccupée sauf la petite portion aménagée en parking sur laquelle se trouvent des véhicules.

LOT n°3

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 563 - Petit Havre - 23a 07ca

La parcelle est située dans une impasse, dans un environnement calme et verdoyant, elle est recouverte d'une végétation très dense et souffre d'une forte déclivité.

LOT n°4

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 581 - Petit Havre - 34a 96ca

La parcelle est située dans une impasse, dans un environnement calme et verdoyant, elle est recouverte d'une végétation très dense et souffre d'une forte déclivité.

Elle bénéficie d'une vue mer.

La parcelle est inoccupée.

LOT n°5

Section-Numéro-Lieudit-Contenance
BO - 581 - Petit Havre - 34a 96ca

La parcelle est située dans une impasse, dans un environnement calme et verdoyant, elle est recouverte d'une végétation très dense et souffre d'une forte déclivité.

Elle bénéficie d'une vue mer.

La parcelle est inoccupée.

A noter : Une information émanant du syndic de la copropriété semble devoir être portée à la connaissance des acquéreurs potentiels en ce qu'elle concerne la constructibilité de la parcelle et l'incidence de la vente à venir sur l'état descriptif de division. De plus amples renseignements pourront être demandés au syndic. Consultez impérativement le cahier des conditions de vente

LOT n°5

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de LE GOSIER (97190) dans un ensemble immobilier « Domaine de Mare Gaillard » sis sur les parcelles de terre cadastrés sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

BO - 561 - Petit Havre - 36a 86ca

BO - 564 - Petit Havre - 60a 14ca

Et une quote-part de la parcelle cadastrée ci-dessous :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

BO - 579 - Petit Havre - 28a 67ca

Sur le lot de copropriété numéro SEPT (7), ledit bien se trouve dans le bâtiment A, appartement portant le numéro 7 au 1er étage, composé d'une entrée, une pièce principale, une terrasse, un wc, un dégagement, une chambre, une salle de bains, une seconde chambre.

Ce bien est inoccupé.

La résidence est située dans une impasse dans un environnement calme et verdoyant.

LOT n°6

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de LE GOSIER (97190) dans un ensemble immobilier « Domaine de Mare Gaillard » sis sur les parcelles de terre cadastrés sous les relations suivantes :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

BO - 561 - Petit Havre - 36a 86ca

BO - 564 - Petit Havre - 60a 14ca

Et une quote-part de la parcelle cadastrée ci-dessous :

Section-Numéro-Lieudit-Contenance

BO - 579 - Petit Havre - 28a 67ca

Sur le lot de copropriété numéro HUIT (8), ledit bien est un appartement se trouve au 1er étage, portant le numéro porte 8. Il est composé d'une entrée, d'une pièce principale, une terrasse, un wc, deux chambres et une salle de bains.

Ce bien est inoccupé.

La résidence est située dans une impasse dans un environnement calme et verdoyant.

CONDITIONS DE LA VENTE :

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire 16 rue DUGOMMIER POINTE-A-PITRE, Palais de justice ou au cabinet de la SELARL SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu le JEUDI 22 JUIN 2023 en 6 LOTS sur la mise à prix de :

LOT n°1 : CINQ CENT TRENTE ET UN MILLE EUROS (531 000 €)

LOT n°2 : SIX CENT SOIXANTE-DOUZE MILLE EUROS (672 000 €)

LOT n°3 : CENT TRENTE-HUIT MILLE EUROS (138 000 €)

LOT n°4 : TROIS CENT QUATORZE MILLE SIX CENT QUARANTE EUROS (314 640 €)

LOT n°5 : CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55 000 €)

LOT n°6 : CINQUANTE-CINQ MILLE EUROS (55 000 €)

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 30% en cas de carence d'enchères

Frais en sus.

Fait à POINTE-À-PITRE, le 25 avril 2023

Signé : SELARL SERVICES CONSEILS PLAIDOIRIES MORTON & ASSOCIÉS représentée par

Maître Louis-Raphaël MORTON

Doss n° 20220592-LRM/KL